

Vu le code de l'éducation
Vu le code de la santé publique
Vu le décret n°2024-85 du 6 février 2024 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts
Vu le décret n°2026-130 du 20 février 2026 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat infirmier.
Vu l'arrêté du 10 septembre 2019 relatif aux droits d'inscription du diplôme de santé dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du diplôme d'Etat Infirmier,
Vu l'arrêté du 24 janvier 2025 relatif au calendrier 2025 de la procédure nationale de préinscription par l'accès dans les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur,
Vu l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat Infirmier
Vu l'arrêté n° 2026-31 du 16 juillet 2026 portant désignation du Directeur de l'IFSI Croix-Rouge Compétence, Monsieur Mohamed Abdirahman, en qualité de Directeur référent pour le groupement IFSI-Université Jean Monnet à compter de l'année universitaire 2026-2027 pour 3 ans
Vu l'avis favorable du Président de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne en date du 01 septembre 2026.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : C27-001

**Commission d'admission dans la formation conduisant au diplôme
d'Etat d'infirmier
compétente pour le groupement des IFSI rattachés à l'Université
Jean Monnet
Année 2026-2027**

Diplôme : Diplôme d'état d'infirmier

Président de la commission	Mohamed ABDIRAHMAN	Directeur d'IFSI Réfèrent
Membres de la commission	Pr Christophe DONNET Pr Élise VÉROT Evelyne ESTELLÉ BROUSSOU Daniel DUBREUIL	Président UJM ou son représentant Enseignant-chercheur en sciences infirmières Responsable pédagogique IFSI CRC Cadre formateur IFSI CH Roanne

*Enseignant-chercheur

	Carine COSTE	Cadre formateur IFSI Annonay
	Salim MAHFOUDI	Cadre supérieur, responsable pédagogique, IFSI CHU St-Etienne
	Béatrice ARNAUD	Cadre supérieur responsable pédagogique, IFSI du Gier
	Emmanuelle BELOT	Cadre formateur IFSI CH Forez
	Jad KAMAL	DFIP UJM AFAF
	Mathilde LEDUC	DFIP UJM SUFC
	Jonathan BUGNAZET	Scolarité Faculté de Santé
	Anaïs VERDIN (IFSI CH Gier)	Scolarité IFSI
	Frédéric REVERET	Représentant de la Région

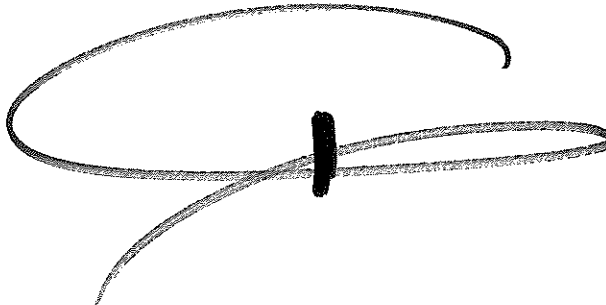
Invitée permanente : Géraldine DÉSARMEAUX

Art 6 de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier : « La composition de cette commission est arrêtée par le directeur référent, après avis du président de l'université. Le directeur référent et le président d'université s'assurent d'une représentation des parties concernées par le processus d'admission notamment des enseignants-chercheurs en sciences infirmières ou à défaut des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation et des directeurs d'instituts ou des cadres de santé formateurs permanents ou à défaut des formateurs permanents. »

Fait à Saint-Etienne, le 04 septembre 2026.

Le directeur référent du groupement
IFSI/Université Jean Monnet

Mohamed ABDIRAHMAN



*Enseignant-chercheur